

Subvention SAFIR :	15 003607 01
Imputation :	939 93 6574
Dispositif :	Soutien pour l'émergence d'une filière chevreaux de boucherie en Rhône-Alpes
Structures bénéficiaires :	Auvergne-Rhône-Alpes Elevage et 16 structures bénéficiant d'un reversement

COMPTE-RENDU DE REALISATION du programme

Années 2015 et 2016

AUVERGNE-RHONE-ALPES ELEVAGE

Association des Filières d'Elevage d'Auvergne Rhône-Alpes

Axe A :	Préserver la filière longue
Action A.1 :	Créer un lieu d'échange pour les acteurs de la filière longue
Action A.2 :	Le « Chevreau de Rhône-Alpes » : un projet structurant pour la filière longue
Action A.3 :	Fournir à la filière régionale des petits chevreaux en bonne santé
Axe B :	Développer la part des chevreaux valorisés en circuits courts
Action B.1 :	Renouer le dialogue avec les abattoirs ou développer des solutions alternatives
Action B.2 :	Faciliter et rationaliser l'abattage des chevreaux lourds
Action B.3 :	Accompagner les éleveurs dans leurs projets d'atelier d'engraissement
Action B.4 :	Donner des points de repère sur l'alimentation au lait maternel
Axe C :	Promouvoir la viande de chevreau et développer les débouchés
Action C.1 :	Faire découvrir la viande caprine au consommateur rhônalpin
Action C.2 :	Promouvoir le « Chevreau de Rhône-Alpes »
Axe D :	Animer le plan d'actions
Action D.1 :	Animer le plan d'actions et gérer le programme

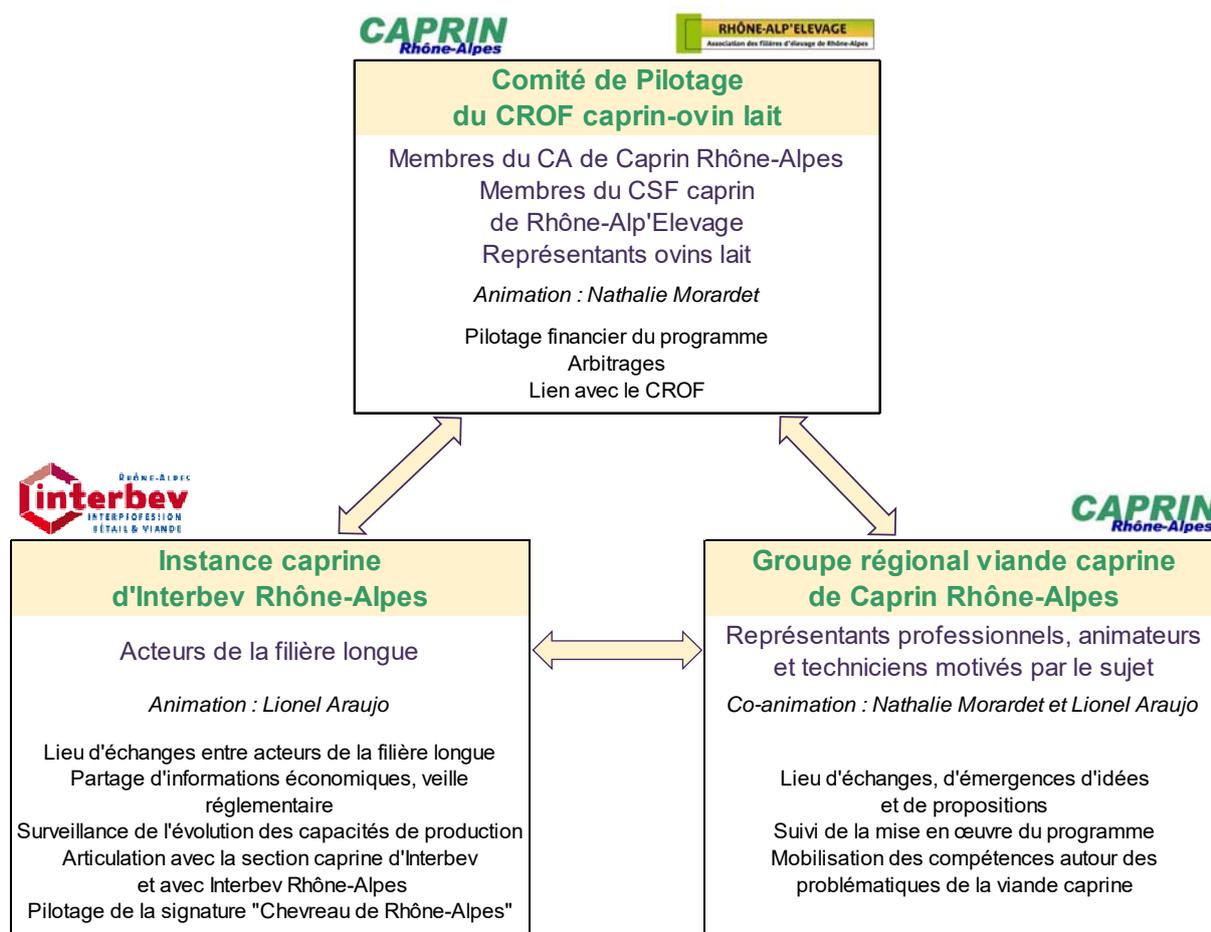
La subvention N°15 003607 01, votée le 7 mai 2015, et d'un montant de 66 100 €, a permis de financer l'activité réalisée dans le cadre du programme **non seulement sur l'année 2015 mais aussi sur la presque totalité de 2016** (à l'exception d'une action : la promotion de la filière viande caprine dans le magazine Terroirs de Rhône-Alpes de Novembre 2016).

Le présent rapport rend compte de l'ensemble des réalisations sur cette période.

Pilotage du programme

■ Organisation de la gouvernance du programme

Le schéma de gouvernance était initialement prévu comme suit :



Dans les faits, l'instance caprine d'Interbev Rhône-Alpes n'a jamais été mise en place. La gouvernance du Programme chevreaux a donc été essentiellement assurée par le Groupe régional viande caprine, sous la supervision du Comité de Pilotage du CROF.

■ Réunions du Groupe régional viande caprine

date	durée	lieu	nombre de participants	ordre du jour
20/04/2015	0,5 jour	Agrapole Lyon (69)	11	<ul style="list-style-type: none"> o Interbev : section caprine nationale, cotisations, création d'une instance caprine au sein d'Interbev Rhône-Alpes o Activité caprine 2014 des abattoirs de la région o Stage piloté par la Chambre Régionale d'Agriculture sur les abattoirs de proximité o Lancement du programme filière émergente « Chevreux de boucherie en Rhône-Alpes » : présentation des actions et mise en oeuvre
02/07/2015	0,5 jour	locaux de Valcrest Givors (69)	12	<ul style="list-style-type: none"> avec la participation de Paul GRELIER, animateur de la section caprine d'Interbev : o Activité caprine 2013-2014 des abattoirs de la région : mise à jour o Actualités de la section caprine d'Interbev, règlement d'usage et engagement des opérateurs pour les signatures viande de chevreau française et viande de chèvre française o Compte-rendu de la rencontre du 22 mai avec les engraisseurs indépendants o Compte-rendu de la rencontre du 2 juin avec les Ets Ribot o Compte-rendu de la réunion régionale du 4 juin sur la signature Agriculture Rhône-Alpes o Avancement du programme filière émergente « Chevreux de boucherie en Rhône-Alpes »
09/09/2015	0,25 jour	réunion téléphonique		<ul style="list-style-type: none"> o Organisation du stand viande caprine au Marché des Saveurs o Cahier des charges Chevreau de Rhône-Alpes
29/10/2015	0,25 jour	réunion téléphonique		<ul style="list-style-type: none"> o Organisation du stand viande caprine au Marché des Saveurs
24/11/2015	0,25 jour	réunion téléphonique		<ul style="list-style-type: none"> o Débrief du Marché des Saveurs o Prochaines opérations de promotion
04/01/2016	0,5 jour	locaux d'EURIAL - Valcrest Givors (69)	9	<ul style="list-style-type: none"> o Actualités de la Commission viande de la FNEC et de la section caprine d'Interbev o Cahier des charges Chevreau de Rhône-Alpes : où en est-on ? o Programmation des opérations de promotion de la viande caprine en 2016 o Point sur l'avancement des actions et sur la consommation des crédits du Programme Chevreux
18/04/2016	0,25 jour	réunion téléphonique	8	Préparation du point d'étape sur le programme Chevreux prévu à l'occasion de la réunion annuelle de suivi et de programmation du CROF du 26/04/16

date	durée	lieu	nombre de participants	ordre du jour
30/06/2016	1 jour	Chambre d'Agriculture Bourg les Valence (26)	13	<p>Le matin : réunion du Groupe viande caprine</p> <ul style="list-style-type: none"> o Préparation de la rencontre avec Ets RIBOT et les engraisseurs indépendants o Présentation des fiches « Pour des petits chevreaux en bonne santé » o Point sur les autres actions en cours dans le cadre du programme chevreaux <p>L'après-midi : rencontre avec les Ets Ribot et les engraisseurs indépendants avec la participation de Jean-Luc BOUTON animateur de la section caprine d'Interbev</p> <ul style="list-style-type: none"> o Présentation de la conjoncture nationale o Bilan de l'activité régionale o Validation des fiches « Pour des petits chevreaux en bonne santé » o Actualités de la section caprine d'Interbev (bilan des actions nationales) o Quelle stratégie de communication sur la filière « cheveau » régionale ?

Voir en Annexe les invitations, feuilles de présence, diaporamas et comptes-rendus des réunions.

▪ Réunions du Comité de Pilotage du CROF

Sur la période 2015-2016, le Programme Chevreaux a été abordé lors de 3 séances du Comité de pilotage du CROF. En particulier, la réunion du 26/04/16 de suivi et de programmation du CROF caprin-ovin lait a permis de faire un bilan de l'avancement du Programme Chevreaux.

<p>15/01/15</p> <p>Comité de pilotage de préparation du CROF caprin-ovin lait</p>	<div style="text-align: center; background-color: #e6f2ff; padding: 5px;">Eléments nouveaux depuis le 30/10</div> <p>↳ Le Programme Filière émergente « Chevreaux »</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Finalisation des fiches action et chiffrage (subvention totale Région = 156 032 €, taux moyen 60%) ▪ Programme présenté aux services de la Région le 16/12 ▪ Vote programmé à la CP de mai ▪ Demande de subvention déposée pour l'animation avec prise en compte au 1^{er} janvier (Lionel Araujo – RAE) ▪ Au bout des 2 ans, actions chevreaux à poursuivre + actions valorisation chèvres réforme seront intégrées dans le CROF caprin-ovin lait <div style="text-align: right; font-size: small;">     </div>
<p>05/03/15</p> <p>Comité de pilotage de préparation du CROF caprin-ovin lait</p>	<div style="text-align: center; background-color: #e6f2ff; padding: 5px;">Eléments nouveaux depuis le 15/01</div> <p>↳ Le Programme Filière émergente « Chevreaux »</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Présenté en Comité PRADR le 3/03/15 ▪ Sera voté en CP le 07/05/15 ▪ Toutes les actions sont éligibles à compter du 1^{er} janvier → possibilité d'accompagner les opérations locales de promotion autour de Pâques ▪ Réunion du groupe viande caprine semaine du 20 au 24/04 pour lancement des actions <div style="text-align: right; font-size: small;">     </div>
<p>26/04/16</p> <p>Réunion annuelle de suivi et de programmation du CROF caprin-ovin lait</p>	<p>8 diapos (voir en Annexe)</p>

Action D.1 : Animer le plan d'action et gérer le programme

Objectifs : animer et coordonner le plan d'actions et gérer le programme

- Animer les relations entre acteurs de la filière longue, notamment dans le cadre de l'instance caprine d'Interbev Rhône-Alpes, assurer la veille économique et réglementaire, assurer le lien avec Interbev
- Animer la mise en place et le développement de l'identifiant « Chevreau de Rhône-Alpes »
- Jouer le rôle de correspondant régional « médiateur » dans les relations entre groupes d'éleveurs et abattoirs locaux
- Suivre la mise en place du plan de communication générique sur la viande caprine et du plan de communication spécifique au « Chevreau de Rhône-Alpes »
- S'assurer de la mise en œuvre de l'ensemble des actions du programme

Réalisations 2015-2016 :

- Lors de sa séance du 30/10/14, le Comité de Pilotage de préparation du CROF caprin-ovin lait a validé la proposition de confier l'animation du Programme Chevreux à Lionel Araujo, chargé de mission de Rhône-Alp'Elevage, qui anime en particulier le Label Rouge Agneau de l'Adret.
- L'animateur régional du programme chevreux intervient directement pour mettre en œuvre un certain nombre d'actions, apporte son appui sur d'autres, et coordonne l'ensemble du plan d'actions.
- Lionel Araujo a consacré 60 jours à cette mission d'animation du Programme chevreux en 2015, et encore 60 jours en 2016.
- Son temps s'est réparti comme suit entre les actions :

Actions	2015	2016
A.1 – Créer un lieu d'échanges pour les acteurs de la filière longue	5 %	-
A.2 – Le « Chevreau de Rhône-Alpes » : un projet structurant pour la filière longue	30 %	20 %
B.1 – Renouer le dialogue avec les abattoirs ou développer des solutions alternatives	15%	42 %
D.1 – Animer le plan d'actions et gérer le programme	50 %	38 %

• Communication sur le programme Chevreux, information des bénéficiaires :

- Une présentation du programme chevreux avait été réalisée auprès du Syndicat Caprin de l'Ain, à l'occasion de son Assemblée Générale le 15/12/14.
- En 2015, le programme a également été présenté à deux occasions : l'Assemblée Générale du Syndicat Caprin de la Drôme le 01/04/15 et l'Assemblée Générale de l'Association Caprine du Rhône le 28/04/15.
- Un article sur le Programme Chevreux est paru le 24/03/16 dans l'Avenir Agricole de l'Ardèche (voir l'article en Annexe)

- La page du site internet de Rhône-Alp'Élevage qui présente le programme Chevreux a été réalisée en décembre 2016.

<http://www.aurafilieres.fr/programme-chevreux-viande-caprine/>

Programme chevreux

Accueil
Association
Interfilières
Filières
Actualités
Documents
Contact

Un programme filière émergente pour les chevreux de boucherie

Suite au « Diagnostic de la filière viande caprine en Rhône-alpes » conduit en 2012, Caprin Rhône-Alpes a décidé de mettre en place en septembre 2013 un groupe de travail sur la viande caprine. Afin de ne pas épuiser sur les travaux du Syndicat Caprin de la Drôme, le groupe régional viande caprine a choisi de se focaliser sur le chevreau de boucherie, avec la préoccupation de conforter les débouchés et le cas échéant de permettre aux éleveurs de dégager un complément de revenu.

Ce groupe régional a identifié trois axes de travail prioritaires pour la filière chevreux :

- assurer la survie du maillon engraisseur et préserver la filière longue
- développer la part des chevreux valorisés en circuit court
- promouvoir la viande de chevreau et développer les débouchés

En 2014, un avenant au CRDF caprin a permis la mise en place d'actions transitoires et préparatoires :

- une action visant à animer les relations entre acteurs de la filière chevreux de boucherie afin d'identifier les leviers d'action, et de faire émerger des projets, tant dans la filière longue qu'en circuits courts,
- une action de soutien aux équipements de transport des chevreux de 8 jours,
- et enfin une mesure intitulée «Plan d'actions en faveur de la filière chevreux» qui a notamment permis de créer des supports régionaux de communication sur la viande caprine.

Ces travaux fondateurs ont permis d'aboutir à la formalisation d'un programme filière émergente « Chevreux de boucherie en Rhône-Alpes » voté le 7 mai 2015 par le Conseil Régional pour la période 2015-2016.

Ces initiatives régionales se sont trouvées confortées par la création en septembre 2014 de la section caprine d'Interbev et le lancement en mai 2015 par Interbev des signatures « Viande de Chevreau Française » et « Viande de Chèvre Française ».

Nos filières

- + BOVIN LAIT
- + BOVINS VIANDE
- + CAPRINS
- VIANDE CAPRINE
- Programme chevreux
- Promotion de la viande caprine
- + OVINS LAIT
- + OVIN VIANDE

Articles récents

- > Lancement du CréA Viande
- > Vote des Plans Régionaux de Filière
- > Voeux 2018

Contactez-nous

ALVERGNE-RHÔNE-ALPES
ELEVAGE
23 rue Jean Baldassini
LYON CEDEX 07
69364

04 72 72 49 40

contact@aurafilieres.fr

Téléchargez le Programme Chevreux de Boucherie :

LE PROGRAMME CHEVREUX DE BOUCHERIE

Le programme

Axe A : Préserver la filière longue

- A1 - CRÉER UN LIEU D'ÉCHANGE POUR LES ACTEURS DE LA FILIÈRE LONGUE
- A2 - LE « CHEVREAU DE RHÔNE-ALPES » : UN PROJET STRUCTURANT POUR LA FILIÈRE LONGUE

Bilan financier 2015-2016 de l'action D.1 :

Structure bénéficiaire	Coût engagé en 2015	Coût engagé en 2016	Taux	Subvention au titre des réalisations 2015 + 2016
Rhône-Alp' Elevage (devenu Auvergne-Rhône-Alpes Elevage)	28 764,82 €	28 493,87 €	60%	34 355,21 €

Axe A - Préserver la filière longue

Action A.1 : Créer un lieu d'échange pour les acteurs de la filière longue

Objectifs : création et animation d'une instance caprine au sein d'Interbev Rhône-Alpes

- Créer un lieu d'échange au sein de la filière pour favoriser les projets communs et prévenir les crises : partage d'informations économiques, veille réglementaire, surveillance de l'évolution des capacités de production
- Assurer une articulation avec la section caprine d'Interbev au niveau national
- Se rapprocher d'Interbev Rhône-Alpes pour profiter de ses compétences
- Piloter la signature « Chevreau de Rhône-Alpes »

Réalisations 2015-2016 :

- **En 2015 :**

Le contexte en 2015 :

La filière des viandes caprines françaises a rejoint Interbev, l'interprofession du Bétail et des Viandes en 2014. La section caprine d'Interbev a ainsi été réunie pour la première fois le 21 octobre 2014.

En 2015, cette section caprine d'Interbev a adopté deux accords interprofessionnels sur la collecte de cotisations :

- *Accord sur la collecte d'une cotisation au profit d'INTERBEV Caprins* : cette cotisation est la principale ressource de la section. Elle lui permet de se doter de moyens nécessaires pour mettre en œuvre des actions concrètes et mener à bien ses missions dans l'intérêt commun de la filière.
- *Accord sur la collecte d'une cotisation au profit d'« ATM Ruminants »* : dans le cadre de la privatisation du service public de l'équarrissage, Interbev a décidé dans l'intérêt des filières bovine, ovine et caprine en particulier sur le plan de la sécurité sanitaire, de se doter des moyens financiers nécessaires pour permettre à la filière, au travers de l'association « ATM Ruminants » (ATM = Animaux Trouvés Morts), de participer à la gestion et au financement des marchés de l'équarrissage des ATM. L'instauration de cette cotisation intervient suite à la suppression de la taxe d'abattage en octobre 2013, taxe dont l'objet était de cofinancer l'équarrissage. Cette implication professionnelle est la garantie de tarifs négociés au mieux et de tarifs mutualisés pour les éleveurs français. L'équarrissage des caprins est ainsi financé à 80 % par les éleveurs et à 20% par l'aval.

Etendues par arrêté interministériel, ces cotisations concernent tous les stades de la filière (éleveurs, abatteurs, distributeurs) et revêtent un caractère obligatoire. Elles sont présentées de façon cumulées sous l'intitulé CVO INTERBEV. La cotisation au profit d'Interbev s'applique sur les viandes importées, dans ce cas seule la part distributeur est due.

Les moyens alloués à la section caprine d'Interbev n'ont cependant pas permis de créer des sections caprines au sein des comités interprofessionnels régionaux. Interbev caprin n'existe donc qu'au niveau national. **Le projet initial qui était qu'une « instance caprine » d'Interbev Rhône-Alpes puisse servir de lieu de rencontre entre acteurs de la filière longue n'a donc pas pu être mis en place.**

Les réalisations dans le cadre de cette action A.1 ont pris deux formes :

- **L'instauration de relations les plus étroites possibles entre la section caprine d'Interbev (nationale) et la filière caprine régionale :** par le relais de Lionel Araujo, ou par des interventions en région de l'animateur de la section caprine d'Interbev.

Ainsi :

- Paul Grelier, alors animateur de la section caprine d'Interbev, a participé à la réunion du groupe viande caprine du 02/07/15 et a présenté le mode de fonctionnement d'Interbev, le principe des cotisations, les actions prévues
- Jean-Luc Bouton, nouvel animateur de la section caprine d'Interbev, a participé à la réunion du groupe viande caprine du 30/06/16 et a présenté la conjoncture et les actions réalisées et prévues

Par ailleurs, les informations en provenance d'Interbev sont relayées au niveau de la filière régionale et les actualités de la section caprine d'Interbev sont abordées à chaque réunion du groupe viande caprine.

- **L'organisation de rencontres entre les acteurs de la filière longue :**

- Une première rencontre a été organisée avec les engraisseurs indépendants (non intégrés) le 22 mai 2015, afin de faire leur connaissance et leur présenter les différents projets du programme chevreaux, notamment l'identifiant Chevreau de Rhône-Alpes et le 4 pages de conseils techniques à destination des naisseurs (voir en Annexe la feuille de présence : présents, les engraisseurs Seigner et Simiand)
- Le groupe viande caprine a ensuite décidé de proposer aux engraisseurs et abatteurs de se réunir une fois par an. La première rencontre a été organisée l'après-midi du groupe viande caprine du 30/06/16 (voir en Annexe l'invitation et la feuille de présence la feuille de présence: présents, les engraisseurs Seigner et Simiand, ainsi que les Ets Ribot)

Ces rencontres et les différentes actions du programme chevreaux ont permis de tisser des liens entre le groupe viande caprine et ces acteurs de la filière longue.

Bilan financier 2015-2016 de l'action A.1 :

Pas de dépenses spécifiques liées à cette action (le temps d'animation est pris en compte en D.1).

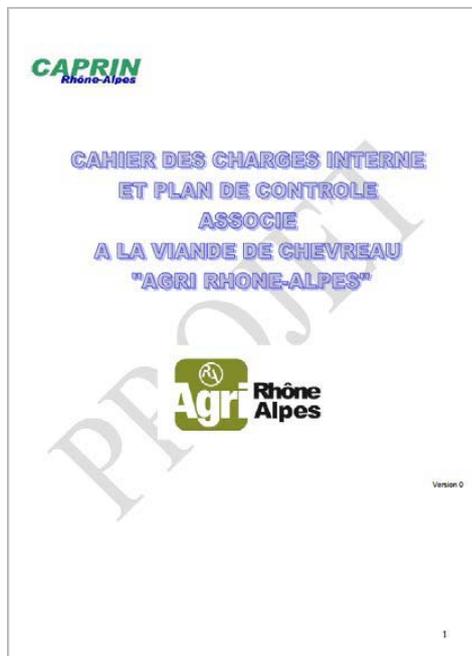
Action A.2 : Le « Chevreau de Rhône-Alpes » : un projet structurant pour la filière longue

Objectifs : création et développement d'une signature « Chevreau de Rhône-Alpes »

- Créer un identifiant mettant en avant le critère de proximité (né et élevé en Rhône-Alpes), pour faciliter la commercialisation dans le réseau de distribution local
- Consolider les liens entre les différents maillons de la filière régionale
- Mettre en œuvre des actions de promotion ciblées sur la production régionale

Réalisations 2015-2016 :

■ En 2015 :



Au cours de l'année 2015, des échanges avec différents opérateurs (notamment une rencontre avec les Ets Ribot le 02/06/15) ont permis de rédiger un cahier des charges communiquant sur la signature « agri-Rhône-Alpes » détenue par la Chambre Régionale d'Agriculture. (voir en Annexe la version du 17/11/15 de ce cahier des charges)

Les caractéristiques du cahier des charges ainsi définies avec les opérateurs étaient les suivantes :

Provenance des chevreaux

Seuls les chevreaux nés en Rhône-Alpes et départements limitrophes qui ont été engraisés en Rhône-Alpes peuvent bénéficier de la communication « agricultures Rhône-Alpes ».

Tout engraisseur et abatteur engagés dans le présent dispositif est tenu de vérifier l'origine des animaux destinés à être commercialisés avec la communication « agricultures Rhône-Alpes ».

Sélection des chevreaux

Au niveau des naisseurs :

Ils devront consommer dès les premiers jours une quantité suffisante de colostrum et savoir téter seul. L'état sanitaire devra être maîtrisé (pas de diarrhée, de toux et de boiterie). Les élevages naisseurs devront être sensibilisés aux bonnes pratiques diffusées par les engraisseurs ou par les coopératives.

Au niveau des engraisseurs :

Les chevreaux seront manipulés en respectant le bien-être animal. Les enclos seront paillés régulièrement.

Au niveau des abatteurs :

Seuls les chevreaux engraisés en Rhône-Alpes seront éligibles à la signature « agricultures Rhône-Alpes ». L'abattage sera limité à la région Rhône-Alpes et les cantons limitrophes.

Les abattoirs seront agréés pour animaux de boucherie.

Les carcasses éligibles à la présente démarche ont les caractéristiques suivantes :

- Type racial : tous
- Poids carcasse : 4,5 à 8 kg.

Ce cahier des charges s'appuie sur une signature nationale « viande de chevreau français » qui a été lancée en 2015 sur l'initiative d'Interbev.



La société Ribot (abatteur spécialisé basé à Lapalud-84), qui utilisait déjà la marque agri-Rhône-Alpes pour communiquer sur sa viande de lapin a montré de l'intérêt pour le Chevreau de Rhône-Alpes et souhaitait s'engager dans la démarche.

En janvier 2016, la convention de mise à disposition de l'identifiant régional « Agriculture Rhône-Alpes, cultivons nos bons côtés » était prête à être signée entre la Chambre Régionale d'Agriculture et Caprin Rhône-Alpes.

La fusion des Régions a cependant remis la démarche en question.

▪ **En 2016 :**

Lionel Araujo a rencontré les Ets Ribot le 21/04/16 pour échanger sur le cahier des charges, sa faisabilité, les questions de traçabilité...

Dès l'automne 2016, après l'abandon de l'identifiant agri-Rhône-Alpes, le projet initial de cahier des charges a été ré-orienté, avec l'objectif d'intégrer la marque collective que la Région Auvergne-Rhône-Alpes souhaitait créer. Lionel Araujo a ainsi travaillé sur les premières versions du nouveau cahier des charges.

Bilan financier 2015-2016 de l'action A.2 :

Pas de dépenses spécifiques liées à cette action (le temps d'animation est pris en compte en D.1).

Action A.3 : Fournir à la filière régionale des petits chevreaux en bonne santé

Objectifs : plan de sensibilisation et de communication technique sur les mesures à mettre en place dans les élevages naisseurs pour fournir aux engraisseurs des chevreaux de huit jours en bonne santé et sachant téter

- Limiter le tri des chevreaux en élevage, permettre aux naisseurs de valoriser tous leurs chevreaux
- Fidéliser les engraisseurs, limiter la mortalité en atelier d'engraissement, limiter le coût de l'équarrissage et améliorer la rentabilité des ateliers

Réalisations 2015-2016 :

➤ Réalisation d'un document technique à destination des naisseurs

Il a été proposé de réaliser un document technique afin de sensibiliser les éleveurs naisseurs aux bonnes pratiques permettant de livrer aux engraisseurs des chevreaux de huit jours en bonne santé et sachant téter. Le pilotage de ce chantier a été confié à Philippe Thorey, salarié du PEP caprin.

▪ En 2015 :

Philippe Thorey a constitué un groupe de travail composé de :

- Florine Woehl – Ardèche conseil Elevage
- Benoit Desanlis – Isère conseil Elevage
- Benjamin Deltour – GDS de la Drôme
- Alain Pommaret – EPLEFPA Olivier de Serres – Ferme caprine du Pradel

Ce groupe s'est réuni le 02/09/15 à Bourg les Valence ([voir en Annexe la feuille de présence et le compte-rendu de ce groupe de travail](#)).

Chacun des participants a ensuite rédigé une partie du document : conseil technique, témoignage, et contribué à rassembler les illustrations.

Au total, chacun a consacré 2 jours à ce chantier en 2015.

En tant que chef de projet, Philippe Thorey y a consacré 6 jours en 2015.

▪ En 2016 :

Philippe Thorey a compilé l'ensemble des contributions des membres du groupe. Il a présenté la première version du 4 pages au groupe viande caprine ainsi qu'aux engraisseurs le 30 juin 2016 ([voir en Annexe la première version du 4 pages présentée au groupe viande caprine le 30/06/16](#)).

Les professionnels ont demandé que le document soit retravaillé pour qu'il soit plus communicant et plus convaincant, avec des messages clairs et des astuces techniques. Sur le second semestre 2016, Philippe Thorey a donc revu la rédaction et la présentation des arguments, notamment pour présenter une nouvelle version au groupe viande caprine du 6 janvier 2017.

En tant que chef de projet, Philippe Thorey a consacré 13 jours à ce chantier en 2016. [Le 4 pages n'a été finalisé et imprimé qu'en 2017.](#)

➤ **Organisation d'une visite d'un atelier d'engraissement**

▪ **En 2016 :**

Le 01/09/16, l'Association des Producteurs de la Fromagerie de la Drôme a organisé pour ses adhérents une visite de l'atelier d'engraissement de chevreaux de l'EARL Moins, à Saint Barthélémy le Meil (Ardèche).

L'objectif était que les éleveurs naisseurs puissent échanger avec l'engraisseur pour mieux comprendre quelles sont les contraintes de l'activité d'engraissement et comment les naisseurs peuvent fournir des petits chevreaux qui correspondent aux attentes de leur engraisseur.

Aurélie Permingeat, animatrice de l'APFD, a consacré 2 jours à l'organisation de cette visite.

(voir en Annexe l'invitation, la feuille de présence ainsi que le compte-rendu de cette journée)

Bilan financier 2015-2016 de l'action A.3 :

Structure bénéficiaire	Coût engagé en 2015	Coût engagé en 2016	Taux	Subvention au titre des réalisations 2015 + 2016
PEP caprin	1 711,96 €	3 970,17 €	60%	3 409,28 €
Ardèche Conseil Elevage	583,77 €	-		350,26 €
Isère Conseil Elevage	682,15 €	-		409,29 €
GDS de la Drôme	1 383,29 €	-		829,97 €
EPLFPA Olivier de Serres	858,52 €	-		515,11 €
Association des Producteurs de la Fromagerie de la Drôme	-	616,06 €		369,64 €
TOTAL				5 883,55 €

En lien avec Interbev Rhône-Alpes, un bilan des abattages caprins au niveau régional a été réalisé.

Bilan d'activité 2014-2015 des abattoirs (données Interbev Rhône-Alpes) :

DEPARTEMENT	TYPE	VILLE	Caprins en Téc		dont Chevreux Téc	
			2014	2015	2014	2015
01	Proximité	Bellegarde	0,789			
01	Industriel	Bourg en Bresse				
01	Intermédiaire	Hotonnes	2,2	2,471	1,3	1,488
07	Proximité	Annonay	5,4	8,749		
07	Intermédiaire	Aubenas	6	7,2	5,54	6,3
07	Proximité	Privas	3,46	3,327	3,067	3,179
26	Proximité	DIE	11	9,317		4,897
26	Intermédiaire	Romans/Isère	7	7,2		
38	Proximité	Bourg d'Oisans	0,7	0,5	0,6	0,5
38	Intermédiaire	Grenoble	8,4	8,3431	6,7	5,921
38	Proximité	La Mure	1,446		1,301	
38	Intermédiaire	La Tour du Pin	2,4	4,2	1,3	1,87
42	Proximité	Charlieu	3	2,7	1,5	2
42	Proximité	Andrézieux Bouthéon		0,91131		0,15738
69	Intermédiaire	Corbas	3,1534	1,9366	0,6818	0,9043
69	Intermédiaire	St Romain de Popey	6	9	4	5,8
73	Proximité	Beaufort/Doron	1,27	1,209		
73	Proximité	Bourg St Maurice	3,193	3,034	1,076	0,988
73	Intermédiaire	Chambéry				
73	Proximité	St Jean de Maurienne	2,587		2,224	
74	Proximité	Mégève	2	4,5669		
Total général			69,9984	74,66491	29,2898	34,00468

Sur cette base, Lionel Araujo a établi un questionnaire (voir en Annexe) pour obtenir des informations sur les conditions d'abattage et ainsi réaliser des fiches « contacts et procédures » par outil.

Un groupe de travail a été réuni le 19/06/15 pour lancer le chantier (voir en Annexe la feuille de présence)

Les enquêtes à réaliser ont ensuite été réparties entre les techniciens départementaux :

En 2015 :

- Didier Senut de la Chambre d'Agriculture de l'Ardèche : abattoirs de Privas, Annonay, Aubenas
- Valérie Béroutte du Syndicat Caprin de la Drôme : abattoir de Sisteron
- Gilles Testanière de la Chambre d'Agriculture de l'Isère : abattoirs de Grenoble, La Mure, La Tour du Pin, Bourg d'Oisans
- Philippe Allaix de la Chambre d'Agriculture de la Loire : abattoirs de Charlieu et Andrézieux Bouthéon

En 2016 :

- Taos Lahbib-Burchard de la Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc : abattoirs de Bourg Saint-Maurice, Beaufort)

Lionel Araujo a réalisé les autres enquêtes.

Voir en Annexe la version du 04/01/17 de ces fiches-abattoirs.

▪ **En 2016 :**

➤ **Animation de groupes d'usagers autour des abattoirs**

Deux groupes d'usagers ont pu être constitués et réunis en 2016 :

- **Association des Producteurs Fermiers de l'Isère** : organisation le 02/05/16 par Gilles Testanière de la Chambre d'Agriculture de l'Isère d'une réunion d'un groupe d'éleveurs intéressés pour mieux valoriser la viande de chèvre et de chevreau, afin d'analyser avec eux les solutions en terme d'abattage et de découpe.
- **Syndicat caprin de la Drôme** : organisation d'une réunion le 14/09/16 à Montmiral avec des éleveurs caprins pour identifier les difficultés d'abattage dans le secteur de Romans. 9 éleveurs étaient présents, les besoins en termes de volume et de période d'abattage ont été définis. (voir en Annexe l'invitation, la feuille de présence et le compte-rendu)

Bilan financier 2015-2016 de l'action B.1 – Renouer le dialogue avec les abattoirs :

Structure bénéficiaire	Coût engagé en 2015	Coût engagé en 2016	Taux	Subvention au titre des réalisations 2015 + 2016
Association des Producteurs de la Fromagerie de la Drôme	148,79 €	-	60%	89,27 €
Chambre d'Agriculture de l'Ardèche	1 416,33 €	-		849,80 €
Syndicat Caprin de la Drôme	283,10 €	586,81 €		521,95 €
Chambre d'Agriculture de l'Isère	1 780,26 €	445,06 €		1 335,19 €
Chambre d'Agriculture de la Loire	848,16 €	-		508,90 €
Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc	-	763,31 €		457,99 €
TOTAL				3 763,09 €

➤ **Développer des solutions alternatives :**

Le groupe viande caprine a décidé d'étudier deux solutions alternatives d'abattage des chevreaux : l'abattage individuel à la ferme, et l'abattoir collectif.

▪ **Contributions aux études de faisabilité des solutions alternatives d'abattage**

- **En 2015 :**

Un projet d'abattoir collectif mixte ovin-caprin dans les Baronnies a fait l'objet d'un stage de fin d'études encadré par AgriBioDrôme (voir en Annexe la page de couverture et le sommaire du mémoire de Bérenger Morel)

La démarche et les documents qui ont été produits dans ce cadre ont servi de base aux deux études de faisabilité, dont notamment : comparaison des options abattoir mobile / fixe, éléments du dossier d'agrément sanitaire, comparaison des propositions des différents fournisseurs, ...

- En 2016 :

Gilles Testanière de la Chambre d'Agriculture de l'Isère a contribué aux études de faisabilité par la création de modèles à inclure dans le dossier d'agrément d'un abattoir : diagrammes de fabrication, fiches de procédure, fiches d'enregistrement.

Les deux études de faisabilité lancées s'appuient sur des cas concrets. Le but est de tirer du suivi de projets réels un modèle de démarche reproductible et transposable. Ces études mobilisent les professionnels de l'Association Caprine du Rhône, et sur le plan opérationnel, Agnès Liard de la Chambre d'Agriculture du Rhône et Lionel Araujo de Rhône-Alp'Élevage.

■ Etude de faisabilité d'un abattoir individuel à la ferme

A ce jour, on ne connaît qu'un seul cas d'abattoir de chevreaux à la ferme qui soit agréé : cet abattoir se situe en Isère.

L'étude de faisabilité engagée dans le cadre de l'action B.1 s'appuie sur un projet réel d'éleveur à Yzeron dans le Rhône.

- Trois réunions entre Agnès Liard et Lionel Araujo : les 16/04/15, 19/06/15 et 11/02/16.
- Le 14/09/15 : rencontre avec l'éleveur porteur du projet, sur sa ferme, afin d'échanger avec lui sur ses motivations et son projet de transformer une ancienne fromagerie en abattoir à la ferme.

(voir en Annexe le descriptif de ce projet d'abattoir à la ferme, la feuille de présence de la rencontre du 14/09/15, le diagramme d'abattage, et le plan de l'abattoir réalisé par Agnès Liard)

Cette étude de faisabilité d'un abattoir à la ferme ne sera finalisée qu'en 2018.

■ Etude de faisabilité d'un abattoir collectif

Cette étude a démarré plus tardivement. Elle s'appuie également sur un projet réel d'intégration d'une activité chevreaux (en collectif) dans un abattoir de volailles à la ferme dans le Rhône.

- Le 18/03/16 : visite de l'abattoir de volailles.
- Le 30/05/16 : réunion des éleveurs portant le projet, avec Agnès Liard et Lionel Araujo.

(voir en Annexe le descriptif de ce projet d'abattoir collectif, la feuille de présence de la visite du 18/03/16, la feuille de présence et le compte-rendu de la rencontre du 30/05/16)

■ Sur les deux projets :

- Un important travail de bibliographie et de veille réglementaire a été réalisé par Agnès Liard et Lionel Araujo pour s'approprier l'ensemble des contraintes auxquelles doivent faire face ces projets et pour répondre à l'ensemble des exigences d'un dossier d'agrément sanitaire à présenter à la DDPP du département.
- Le 04/03/16 : visite de l'abattoir de Corbas par Agnès Liard et Lionel Araujo
- Le 07/06/16 : une réunion s'est tenue à Agrapole entre les professionnels de l'Association Caprine du Rhône, Lionel Araujo, Nathalie Morardet et Agnès Liard afin de réaliser un point d'étape sur les deux études de faisabilité mises en œuvre dans le Rhône. (voir en Annexe les notes de réunion)

Bilan financier 2015-2016 de l'action B.1 – Développer des solutions alternatives :

Structure bénéficiaire	Coût engagé en 2015	Coût engagé en 2016	Taux	Subvention au titre des réalisations 2015 + 2016
AgriBioDrôme	5 653,13 €	-	60%	3 391,88 €
Chambre d'Agriculture de l'Isère	-	445,06 €		267,04 €
Chambre d'Agriculture du Rhône	977,56 €	3 177,64 €		2 493,12 €
TOTAL				6 152,03 €

Action B.2 : Faciliter et rationaliser l'abattage des chevreaux lourds

Objectifs : mener une étude exploratoire sur les possibilités d'optimisation de l'étape de la dépouille des chevreaux lourds en abattoir

- Faciliter l'abattage des chevreaux lourds en réduisant la pénibilité et le temps de travail
- Motiver les abattoirs de proximité à poursuivre et développer l'abattage des chevreaux lourds
- Tout en préservant la qualité des carcasses
- Explorer la question de la valorisation des cuirs

Réalisations 2015-2016 :

- Cette action a été évoquée à plusieurs reprises lors des séances du groupe viande caprine, mais elle n'a pas été mise en œuvre sur la période 2015-2016.

Action B.3 : Accompagner les éleveurs dans leurs projets d'atelier d'engraissement

Objectifs : développer un ensemble d'outils pour le conseil et l'accompagnement des éleveurs souhaitant engraisser leurs chevreaux

- Développer l'engraissement des chevreaux chez les naisseurs
- Doter les techniciens d'outils de conseil pertinents pour permettre aux éleveurs de bien réfléchir leurs projets d'ateliers d'engraissement
- Diffuser les références et préconisations

Réalisations 2015-2016 :

▪ **En 2015 :**

Recueil de points de repère technico-économiques sur l'engraissement des chevreaux en ferme :

Deux techniciennes ont contribué à l'action B.3 en établissant, à partir de cas concrets, des références technico-économiques sur l'engraissement des chevreaux et leur valorisation en circuit court. Ces références vont alimenter l'outil d'aide à la décision sur l'engraissement des chevreaux.

- Valérie Béroulle du Syndicat Caprin de la Drôme :
 - étude auprès d'éleveurs : recueil des coûts liés à l'engraissement et la vente directe des chevreaux, recueil du temps de travail consacré à l'atelier, recueil des prix de vente pour constituer des références,
 - réalisation de trois fiches correspondant à trois itinéraires différents avec détail des coûts de mise en œuvre, calcul de la valorisation, de la marge et de la rémunération à l'heure

(voir en Annexe les 3 fiches réalisées)

- Agnès Liard de la Chambre d'Agriculture du Rhône :
 - étude auprès d'éleveurs : recueil des coûts liés à l'engraissement et la vente directe des chevreaux, recueil du temps de travail consacré à l'atelier, recueil des prix de vente pour constituer des références,
 - réalisation de deux fiches témoignage correspondant à deux itinéraires différents avec détail des coûts de mise en œuvre, calcul de la valorisation, de la marge par chevreau et évaluation du temps passé

(voir en Annexe les 2 fiches réalisées)

▪ **En 2016 :**

Elaboration d'un outil d'aide à la décision sur l'engraissement des chevreaux en ferme :

Le pilotage de ce chantier a été confié à Philippe Thorey, salarié du PEP caprin.

Après avoir rassemblé et consulté la bibliographie disponible, Philippe Thorey a proposé à Gilles Testanière de travailler avec lui sur le projet.

Philippe Thorey et Gilles Testanière se sont réunis le 07/07/16 pour échanger sur les objectifs, préciser les contours de l'outil, se répartir les tâches et planifier le travail. (voir en Annexe le compte-rendu de la réunion du 07/07/16 entre Philippe Thorey et Gilles Testanière)

A l'issue de cette réunion, Gilles Testanière a commencé à travailler sur l'outil et a élaboré une première maquette sommaire, avec les principes de calcul et les références à utiliser.

Cet outil d'aide à la décision (intitulé Déci'Cabri) n'a été finalisé que début 2018.

Bilan financier 2015-2016 de l'action B.3 :

Structure bénéficiaire	Coût engagé en 2015	Coût engagé en 2016	Taux	Subvention au titre des réalisations 2015 + 2016
Syndicat Caprin de la Drôme	1 698,61 €	-	60%	1 019,17 €
Chambre d'Agriculture du Rhône	1 564,09 €	-		938,45 €
PEP caprin	-	610,80 €		366,48 €
Chambre d'Agriculture de l'Isère	-	890,13 €		534,08 €
TOTAL				2 858,18 €

Action B.4 : Donner des points de repère sur l'alimentation au lait maternel

Objectifs : sur la base de cas concrets, établir des points de repère sur l'utilisation de lait maternel pour l'engraissement des chevreaux et les diffuser

- Evaluer l'intérêt de cette pratique alternative
- Donner des points de repère aux éleveurs qui souhaiteraient la mettre en œuvre

Réalisations 2015-2016 :

Dans le cadre de l'appel à projet régional du 16 novembre 2015 du Partenariat Européen pour l'Innovation (PEI), le PEP caprin a déposé un projet de recherche appliquée sur les Techniques d'Allaitement des jeunes Caprins (PEI – TALC).

Ce projet ayant été retenu, il bénéficie d'un co-financement par la Région et le FEADER – mesure 16.1.

Or les objectifs de ce PEI TALC, notamment les parties consacrées à « comparaison de différentes techniques d'allaitement » et « évaluation de l'impact des différentes formes d'allaitement en fermes commerciales et suivis de changement de pratiques », se recourent complètement avec ceux de l'action B.4 du Programme Chevreaux.

Par conséquent, le groupe viande caprine a décidé de réaffecter au programme PEI-TALC la subvention de 7 760 € initialement dédiée à cette action B.4 dans le programme chevreaux (montant total sur les enveloppes année 1 + année 2 du programme), en lieu et place de la participation régionale qui aurait dû être prise sur le programme PEP caprin.

Il faut donc considérer que cette action B.4 a été réalisée dans le cadre du PEI-TALC.

Axe C - Promouvoir la viande de chevreau et développer les débouchés

Action C.1 : Faire découvrir la viande caprine au consommateur rhônalpin

Objectifs : mise en œuvre d'un plan de communication générique sur la viande caprine

- Convaincre les éleveurs du potentiel de développement de la viande caprine
- Faire découvrir ou re-découvrir la viande caprine au consommateur régional
- Améliorer la notoriété de la viande caprine, construire son image
- Apprendre au consommateur comment la cuisiner
- Soutenir les ventes au niveau régional, aussi bien en circuit court qu'en GMS

Réalisations 2015-2016 :

- En 2015 :**
- **Plan de communication régional**

- Réalisation de supports de communication : 2 fiches recettes :

A l'automne 2015, Rhône-Alp'Elevage a conçu deux fiches recettes de viande de chevreau :

- l'une (orange), plus ciblée sur le chevreau léger de la filière longue et plutôt destinée à être distribuée en GMS,
- l'autre (violette), plus ciblée sur le chevreau lourd valorisé en circuit court, et plutôt destinée à être distribuée lors des manifestations locales

Ces fiches recettes ont été imprimées en 10 000 exemplaires chacune.



- **une opération de promotion d'ampleur régionale auprès du grand public : le Marché des Saveurs**

05/11/15	Place Bellecour – Lyon (69)	Marché des Saveurs	Rhône-Alp'Elevage Syndicat Caprin de la Drôme
----------	-----------------------------	---------------------------	---

- **organisation d'un stand viande caprine au Marché des Saveurs :**

Le groupe viande caprine a décidé de participer au Marché des Saveurs. Plusieurs professionnels, du Rhône, de la Loire et de l'Ardèche, se sont mobilisés sur l'opération. A leurs côtés, l'animatrice du Syndicat Caprin de la Drôme a apporté son appui à la préparation et à l'animation du stand tout au long de la journée, et a notamment assuré la dégustation de viande de chevreau cuisiné à la plancha.



- **à cette occasion : organisation d'un point presse**

L'objectif était d'organiser une rencontre avec la presse pour communiquer sur la viande de chevreau en Rhône-Alpes. Un dossier presse a été réalisé et une invitation a été adressée aux journalistes de la région pour les convier à venir déguster et échanger sur la filière en présence de producteurs (voir le dossier de presse en Annexe).



- **à cette occasion : réalisation d'un premier référencement des points de vente**

A l'occasion du Marché des Saveurs, un premier listing de producteurs et de points de vente proposant de la viande caprine a été réalisé (voir en Annexe le listing).

➤ **Opérations locales de promotion**

L'action C.1 vise aussi bien à convaincre les éleveurs du potentiel de développement de la viande caprine qu'à faire découvrir la viande caprine au consommateur régional. C'est pourquoi on a soutenu des opérations ayant pour cible les éleveurs eux-mêmes.

- **des opérations de sensibilisation des éleveurs à l'intérêt de valoriser la viande caprine :**

- Assemblée Générale de l'Association Caprine du Rhône du 28/04/15, avec une après-midi consacrée à la valorisation de la viande de chevreau : organisation et animation d'une visite d'élevage, de témoignages et d'échanges sur la valorisation des chevreaux, présentation des deux fiches témoignage avec repères technico-économiques sur l'engraissement des chevreaux. (voir en Annexe : invitation, feuille de présence et article de presse)
- Journée organisée par l'Association des Producteurs de la Fromagerie de la Drôme le 18/08/15 : organisation et animation d'une journée d'échanges et de découverte autour de la viande de chèvre et de chevreau à destination des éleveurs (voir en Annexe : le compte-rendu de la journée)

- **des opérations de promotion auprès du grand public :**

14/12/15	France Bleu Drôme-Ardèche	Emission de radio « les Toqués »	Syndicat Caprin de la Drôme
----------	---------------------------	-------------------------------------	--------------------------------

Le 14 décembre 2015, le Syndicat Caprin de la Drôme a participé à l'émission de radio « les Toqués » sur France Bleu Drôme-Ardèche, consacrée à la viande de chevreau. Deux éleveurs étaient présents, ainsi qu'un boucher (Dimitri Gasparian de la Boucherie de la Marquise). Les journalistes et participants à l'émission ont pu déguster un plat de cabri à la persillade, fourni par le Syndicat Caprin de la Drôme.

<https://www.francebleu.fr/emissions/les-toques-de-france-bleu-drome-ardeche/drome-ardeche/les-toques-34>

C'est l'animatrice du Syndicat Caprin qui a recherché les éleveurs qui sont venus témoigner, et qui a organisé la dégustation.



▪ **En 2016 :**

➤ **Plan de communication régional**

- **Réalisation de supports de communication : élaboration des recettes et prises de vue pour 11 nouvelles fiches recettes de viande de chevreau**

Considérant que les fiches recettes sont un excellent vecteur de communication, le groupe viande caprine a décidé de réaliser un nouveau jeu de fiches recettes à base de viande de chevreau. Le Syndicat Caprin de la Drôme a mobilisé ses partenaires : Alain Berne, meilleur ouvrier de France, pour la conception et la réalisation des recettes, et Fanny Jorda-Iniguez, une photographe pour les prises de vue. L'animatrice du Syndicat a organisé une séance de cuisine et de prises de vue, qui a eu lieu le 14 avril 2016.

A la suite de cette journée, l'animatrice du Syndicat Caprin de la Drôme, qui est formée à la PAO a commencé à maquetter les fiches recettes (celles-ci n'ont été imprimées qu'en 2017).

- **une opération de promotion d'ampleur régionale auprès du grand public : la Foire du Dauphiné**

du 24/09/16 au 02/10/16	Romans (26)	Foire du Dauphiné	Rhône-Alp'Elevage Syndicat Caprin de la Drôme
------------------------------------	--------------------	--------------------------	--

La Foire du Dauphiné à Romans accueille près de 120 000 visiteurs sur 9 jours. Le groupe viande caprine a estimé qu'il s'agissait d'une manifestation intéressante pour promouvoir la viande caprine et s'est appuyé sur le Syndicat Caprin de la Drôme pour la mise en œuvre de cette opération. Un stand de promotion de la viande caprine a été installé dans le hall « produits régionaux », ce qui a permis de faire déguster aux visiteurs tout un assortiment de produits qu'ils trouvent rarement dans leur assiette : cabri à la plancha, chevreau en gelée...

L'animatrice du Syndicat Caprin de la Drôme a assuré la préparation et l'animation du stand tout au long de la Foire (sauf le 25 septembre) pour le compte de la filière caprine régionale.



➤ Opérations locales de promotion

Comme en 2015, on ne s'est pas interdit de soutenir des opérations ayant pour cible les éleveurs eux-mêmes.

- **une opération de sensibilisation des éleveurs à l'intérêt de valoriser la viande caprine :**

Les 23 et 24/11/16, l'Union des Chevriers a organisé, pour les éleveurs intéressés, un déplacement au Salon Caprinov à Niort avec des visites d'élevages axées sur la valorisation de la viande caprine . (voir en Annexe le compte-rendu de ce voyage)

- **des opérations de promotion auprès du grand public :**

23 et 24/04/16	Faverges (74)	Le Printemps des Chèvres	Association Le Printemps des Chèvres
-----------------------	----------------------	---------------------------------	---

Dans le cadre du Printemps des Chèvres 2016, l'Association Le Printemps des Chèvres a mis en place une animation culinaire autour de la viande de chevreau avec Amélie Courrèges, chef à domicile (« Dans la cuisine d'Amélie » www.danslacuisinedamelie.com).



22/05/16	Montélimar (26)	Un Dimanche à la campagne	Syndicat Caprin de la Drôme
-----------------	------------------------	----------------------------------	-----------------------------

Le Syndicat Caprin de la Drôme a animé un stand viande caprine dans le cadre de l'évènement « Un dimanche à la Campagne » le 22 mai 2016 à Montélimar, avec dégustation de cabri à la plancha.



« Renouer les liens entre producteurs locaux et consommateurs »

→ Renouer les liens entre les producteurs locaux et les consommateurs citadins à travers aussi des événements festifs, tel est l'objectif affiché de la manifestation organisée par les Jeunes agriculteurs de la région Rhône Alpes Auvergne hier. Sébastien Richaud et Nicolas Merie, respectivement président des JA pour le département de la Drôme et pour la Région, qui pilotaient hier la 7^e édition de la manifestation "Un dimanche à la ferme", l'ont rappelé. L'idée est aussi de continuer à faire évoluer les mentalités et notamment l'« image obsolète du métier d'agriculteur : celui-ci a beaucoup évolué au niveau des conditions de travail ». Mais aussi de tordre le cou à « une image trop caricaturale de l'agriculteur, soit pollueur, soit bio », ajoute Sébastien Richaud. Une volonté qu'ils ont réaffirmée lors de l'inauguration qui a eu lieu en présence des élus de Montélimar et de l'Agglo emmenés par Jean-Pierre Ménard et Yves Courbis, ou encore du Département mais aussi de la présidente de la Chambre de l'agriculture, ou du président syndicat de la FDSEA notamment.



Un livre de recettes "Laissez vous surprendre par la viande de chèvre !"

→ Outre des dégustations de viande de chèvre, une viande plus méconnue, et de chevreau, le syndicat caprin de la Drôme présidé par Christian Nagearaffe proposait son livre de recettes qui vient tout juste d'être édité. Titré "Laissez vous surprendre par la viande de chèvre", il propose des recettes de cuisine originales. Une nouvelle initiative pour valoriser cette filière.

26/05/16	France Bleu Drôme-Ardèche	Emission de radio « les Toqués »	Syndicat Caprin de la Drôme
-----------------	----------------------------------	---	-----------------------------



Le 26/05/16, le Syndicat Caprin de la Drôme a à nouveau participé, sur France Bleu Drôme-Ardèche, à l'émission de radio "Les Toqués" consacrée à la viande caprine.

17/07/16	Saoû (26)	Fête du Picodon	Syndicat Caprin de la Drôme
-----------------	------------------	------------------------	-----------------------------

Le 17/07/16, à l'occasion de la Fête du Picodon à Saoû, le Syndicat Caprin de la Drôme a animé un stand viande caprine et réalisé une dégustation de chevreau à la plancha.



Dans ce cadre, le Syndicat a également organisé un concours de charcuterie caprine, avec 22 produits en concours.

Concours de charcuterie caprine :

1er prix : EARL IA CABRAIRE à SALETTES pour sa terrine

2ème prix : EARL CABRIBOUC pour son saucisson

3ème prix : Pierre TRUCHET pour son saucisson

30 et 31/07/16	Méaudres (38)	Fête du Bleu du Vercors	Syndicat Caprin de la Drôme
-----------------------	----------------------	--------------------------------	-----------------------------

A l'occasion de la Fête du Bleu du Vercors à Méaudres les 30 et 31 juillet 2016, le Syndicat Caprin de la Drôme a animé un stand viande caprine, avec dégustation de chevreau à la plancha.



16/08/16	Brette (26)	Marché de producteurs Bienvenue à la Ferme	Syndicat Caprin de la Drôme
-----------------	--------------------	---	-----------------------------



Dans le cadre du marché de producteurs Bienvenue à la Ferme organisé à Brette le 16 août 2016, le Syndicat Caprin de la Drôme a animé un stand avec dégustation de chevreau à la plancha et du cabri à l'ail et aux fines herbes.

28/08/16	La Valla en Giers (42)	Fête de la Chèvre	La Chèvre laitière du Pilat
-----------------	-------------------------------	--------------------------	-----------------------------

A l'occasion de la Fête de la Chèvre à la Valla en Giers le 28 août 2016, l'Association « La Chèvre laitière du Pilat » a mis en place un stand de promotion de la viande caprine avec dégustation de viande de chevreau (voir le compte-rendu de l'opération en Annexe).



25/09/16	Clansayes (26)	« Savourez une journée à la Ferme »	Syndicat Caprin de la Drôme
-----------------	-----------------------	--	-----------------------------

Lors de la manifestation : « Savourez une journée à la Ferme », le Dimanche 25 septembre 2016 à Clansayes, le Syndicat Caprin de la Drôme a proposé une dégustation du chevreau à la plancha et des plats cuisinés. Organisé par le réseau Bienvenue à la Ferme, cet événement a accueilli 1000 visiteurs.

Sur toutes les actions menées par le Syndicat Caprin de la Drôme, voir en Annexe l'article paru dans la Lettre d'info n°83 d'octobre 2106.

Bilan financier 2015-2016 de l'action C.1 – Plan de communication régional :

Structure bénéficiaire	coûts internes / externes	Coût engagé en 2015	Coût engagé en 2016	Taux	Subvention au titre des réalisations 2015 + 2016
Rhône-Alp' Elevage (devenu Auvergne-Rhône-Alpes Elevage)	CE	1 498,21 €	2 620,78 €	80%	3 295,19 €
Syndicat Caprin de la Drôme	CI	566,20 €	4 107,65 €	60%	2 804,31 €
TOTAL					6 099,50 €

Les coûts externes du Plan de communication régional ont été co-financés à hauteur de 20 % par Caprin Rhône-Alpes (devenu Caprin AURA en 2016).

Bilan financier 2015-2016 de l'action C.1 – Opérations locales de promotion :

Structure bénéficiaire	coûts internes / externes	Coût engagé en 2015	Coût engagé en 2016	Taux	Subvention au titre des réalisations 2015 + 2016
Chambre d'Agriculture du Rhône	CI	782,05 €	-	60%	469,23 €
Association des Producteurs de la Fromagerie de la Drôme	CI	1 785,42 €	-	60%	1 173,55 €
	CE	204,60 €	-	50%	
Union des Chevriers	CI	-	792,95 €	60%	957,93 €
	CE	-	964,32 €	50%	
Syndicat Caprin de la Drôme	CI	283,10 €	3 960,95 €	60%	3 206,88 €
	CE	-	1 320,90 €	50%	
Association Le Printemps des Chèvres	CE	-	789,91 €	50%	394,96 €
Association La Chèvre Laitière du Pilat	CE	-	175,02 €	50%	87,51 €
TOTAL					6 290,06 €

Action C.2 : Promouvoir le « Chevreau de Rhône-Alpes »

Objectifs : mise en œuvre d'un plan de communication associé à l'identifiant « Chevreau de Rhône-Alpes »

- Bâtir un plan de communication autour du « Chevreau de Rhône-Alpes » qui soit un moteur de son développement
- Motiver les abatteurs à s'engager et à développer le « Chevreau de Rhône-Alpes »
- Rendre le « Chevreau de Rhône-Alpes » visible pour les consommateurs
- Dynamiser les ventes du « Chevreau de Rhône-Alpes » par des actions de communication et de promotion

Réalisations 2015-2016 :

■ En 2015 :

Parallèlement, à la rédaction du cahier des charges « Chevreau de Rhône-Alpes », Lionel Araujo a participé, avec les autres filières viande utilisant la signature agri-Rhône-Alpes à la refonte de la charte graphique et des supports de communication des viandes de Rhône-Alpes.

Il a notamment participé aux deux réunions du comité de pilotage Viandes de Rhône-Alpes des 12/03/15 et 04/06/15. Le comité de pilotage a lancé un appel d'offres, plusieurs agences ont répondu et c'est l'agence Texto basée en Haute-Savoie qui a été retenue.

La charte graphique retenue est la suivante :

La viande
de chevreau



Afin de communiquer sur le Chevreau de Rhône-Alpes, du matériel aux couleurs d'agri-Rhône-Alpes : **réglettes, stickers et tabliers** a été commandé, et mis à disposition des Ets Ribot, qui souhaitaient s'engager dans le cahier des charges « Chevreau de Rhône-Alpes ».

Sur le site « Viande de Rhône-Alpes », une page web spécifique « chevreau » a été créée : <http://www.viande-de-rhone-alpes.com/le-chevreau>



Il faut aussi noter qu'une des deux fiches recettes réalisées en 2015 (cf action C.1) a été utilisée comme support de communication du Chevreau de Rhône-Alpes.

▪ **En 2016 :**

Pas de réalisation dans le cadre de cette action C.2 en 2016.

Bilan financier 2015-2016 :

Structure bénéficiaire	Coût engagé en 2015	Coût engagé en 2016	Taux	Subvention au titre des réalisations 2015 + 2016
Rhône-Alp' Elevage (devenu Auvergne-Rhône-Alpes Elevage)	909,33 €	-	50%	454,67 €

Cette action a été co-financée à hauteur de 50 % par Caprin Rhône-Alpes (devenu Caprin AURA).

